

Seuls les textes figurant dans la version téléchargeable du Manuel de formation technique font référence.
Site de la CTN: <http://ctn.ffessm.fr> ou bien site de la FFESSM: <http://ffessm.fr> puis onglet « plongée en scaphandre (technique) ».



Cher(e)s ami(e)s plongeurs,

Je tiens d'abord à remercier l'ensemble des plongeurs, encadrants et moniteurs qui ont assisté aux travaux de la CTN à Lyon pendant l'assemblée générale de notre fédération.

Pendant cette assemblée notre Président et moi-même avons dévoilé le nouveau produit de notre CTN, le PE12. Comme vous le savez très certainement, dès lors que le Pack Découverte s'est déroulé avec 3 plongées en scaphandre dont une à caractère technique le plongeur en question peut prétendre aux prérogatives d'un PE12 et évoluer au sein d'une palanquée avec un guide de palanquée à cette profondeur. Nous avons décidé de créer une carte de PE12 avec une délivrance en ligne, nous avons voulu que cette qualification reste attachée au Pack Découverte et pour le délivrer il faudra donc renseigner dans un champ dédié à cet effet le n° d'un Pack Découverte acheté préalablement. Soit le Pack Découverte est utilisé dans sa fonction

initiale, qui peut comprendre une plongée, une sortie rando et une séance apnée par exemple. Soit le Pack Découverte a été fait avec trois plongées en scaphandre, dont une à caractère technique, et suite à une saisie en ligne le plongeur reçoit dans ce cas non pas la carte du Pack Découverte mais celle du PE12. Il s'agit d'un ATP et sa délivrance se fait sans licence et sans besoin d'un certificat médical. Cette nouvelle qualification devrait être opérationnelle dès que vous lirez ces lignes. Bonnes bulles. ■

Le président de la CTN,
Jo Vrijens

LA FICHE DE SÉCURITÉ VOIR LA « FEUILLE DE PALANQUÉE »

Devenue obligatoire avec la sortie du Code du sport à travers l'article A322-72 précisant qu'elle doit être établie par le directeur de plongée. Notre vieille feuille de palanquée a été baptisée « fiche de sécurité » par la même occasion.

Cette fiche de sécurité doit comporter les informations suivantes:

1. Nom et prénom des plongeurs.
 2. Les aptitudes des plongeurs.
 3. La fonction dans la palanquée.
 4. Les paramètres prévus et réalisés de la plongée.
- La fiche de sécurité doit être conservée par tout

moyen pendant une année par la structure émettrice. Lors des contrôles en mer pendant la saison 2014 les instances de contrôle ont relevé plusieurs manquements à ces obligations.

- > L'écriture de la fiche laisse souvent à désirer, surtout la lisibilité de l'identité des plongeurs. Les appellations « Didi » Loulou ou GG sont à proscrire. Le nom et le prénom doivent être écrits entièrement.
- > Les aptitudes des plongeurs doivent correspondre aux niveaux du Code du sport annexes 14 à 18.
- > La profondeur réalisée lors de la plongée doit être en adéquation avec l'aptitude du plongeur inscrit

sur la fiche. Un niveau 1 ne peut excéder 20 m de profondeur, si le DP estime (à travers les moyens mis à sa disposition par l'article A322-77) qu'un N1 possède les qualités nécessaires pour effectuer une plongée plus profonde que 20 m, l'appellation PE40 doit figurer sur la fiche de sécurité avant l'immersion et non pas être rajoutée au retour de la plongée.

Je vous demande de faire un effort quand au remplissage de cette fiche car une fiche de sécurité bien renseignée et écrite correctement fait gagner du temps et peut éviter de nombreux ennuis. ■

Jo Vrijens, Pdt de la CTN

STAGE TUTEUR DE STAGE ET INITIATEUR À DJIBOUTI

Dernier sage TSI pour Pascal Hauchorne MF2 à Djibouti. 5 candidats MF1 volontaires pour encadrer les initiateurs l'ont suivi avec assiduité, pour comprendre les méandres de la pédagogie de 2^e degré ainsi que quelques conseils donnés par Guy Zonberg IN. C'est avec le sourire que Julien Maix, Jérôme Cimino, Raymond Drouillot, Luc Cousin et François Roux ont pu commencer à appliquer leurs nouvelles prérogatives sur 9 candidats sortant du stage initiateur. Les 9 candidats seront la relève des 2 clubs militaires des Forces Françaises de Djibouti à l'issue de l'été 2015 et leur épine dorsale. Pascal rappelle qu'ils sont des encadrants à part entière et la vitrine pour accueillir, baptiser, former les futurs plongeurs niveau 1 et selon leurs prérogatives former les niveaux 2.

Nous souhaitons bonne chance à Yannick, Thomas, Rémy du CSA Héron et à Katia, Mathieu, Philippe, Salim, et Louis du CSA Musha. ■

DR



Le dernier stage TSI pour Pascal Hauchorne s'est déroulé du 4 au 7 mars.

© DR